

La transition écologique et la diminution de l'empreinte carbone
toujours au cœur de la Politique responsable de Résistex

La responsabilité environnementale de Résistex s'est développée en écho à la prise de conscience et aux initiatives gouvernementales dans le domaine. En cohérence avec la croissance verte, appliquant pour ses émissions de CO2 la règle des 3 X 20 de l'époque, dont les résultats en interne furent au-delà de toutes espérances, à l'écoute des lois et décrets dédiés à la transition écologique, Résistex se fixe des objectifs environnementaux exigeants, comme ceux que la loi adresse aux grandes entreprises. Parce que, sur la base d'une démarche volontaire, Résistex fonde son Business sur les qualités environnementales de ses produits. Aujourd'hui, Résistex est un ambassadeur actif des Objectifs de Développement Durable et adopte le concept de trajectoire vers la neutralité carbone pour contribuer à celle que visent les Etats à l'horizon 2050.

Au rythme de la mise en place de ses activités de conception de produits et de solution d'éclairage, Résistex a créé puis développé son Bureau d'études qui s'est saisi des objectifs environnementaux et concrétise progressivement le modèle de l'économie circulaire.

- **L'éco-conception** de produits et de solutions d'éclairage, **en adressant les enjeux d'efficacité énergétique et d'économie de matière**, contribue aux enjeux de lutte contre l'appauvrissement des ressources naturelles. La gestion de l'eau n'est pas adressée car les processus de conception de produit et d'assemblage qui se déroulent chez Résistex n'utilisent pas la ressource Eau. Les conditions de gestion de l'eau dans notre chaîne de valeur ne sont pas connues à ce jour.
L'éco-conception s'appuie sur :
 - la réalisation d'études d'éclairage et l'intégration de fonctionnalités de gestion et de pilotage dans les projets d'éclairage a pour but d'adapter l'éclairage aux conditions d'occupation, de luminosité naturelle du local,
 - la personnalisation de produits pour obtenir la lumière adaptée au besoin de l'utilisateur et la plus frugale en énergie,
 - les outils et applications qui soutiennent la démarche de conception de produits et d'évaluation environnementale sont, dans cet objectif, maintenus au plus haut niveau de performance. Logiciel d'études d'éclairage, imprimantes 3D, logiciels de conception 3D, compatibilité des fichiers numériques avec les exigences du BIM, participent à la performance de Résistex à toutes les étapes du cycle de vie du projet d'éclairage,
 - un projet d'amélioration de la gestion des DEEE est déjà mis en place avec ecosystem qui reçoit l'éco-participation de Résistex et se charge de la collecte de ses luminaires usagés ; les DEEE collectés sont recyclés par types de matériaux, les déchets dangereux sont donc gérés. Cette gestion va prendre une nouvelle dimension au travers d'un nouveau service d'accompagnement par Résistex de la collecte par ecosystem des DEEE issus de l'activité des installateurs électriciens.
- Précurseur en matière de conscience et de responsabilité, Résistex s'engage dans une amélioration de sa **communication environnementale**, depuis longtemps mise en place avec la formalisation d'un Profil Environnemental Produit pour chaque produit au catalogue. Pour être conforme aux exigences d'un nouveau PSR Luminaires et répondre plus précisément aux attentes des électriciens en matière d'information environnementale, Résistex passe cette année à un nouvel outil d'ACV. Dans la logique de l'économie circulaire, cette expérience pourra être mise à la disposition du GIL et de Lighting Europe pour animer un groupe de réflexion européen qui définirait un modèle de PEP et un outil spécifique répondant aux exigences d'un label reconnu pour la profession.
- Le lancement par Résistex, en 2022, de sa **démarche de réparabilité de produits contribue à la lutte contre le gaspillage de ressources**. Directement motivée par la réglementation SLR, qui recommande la démontabilité des sources lumineuses et les appareillages de commande séparés pour pouvoir être vérifiés sans être endommagés, cette démarche va plus loin puisqu'elle emprunte à la loi AGEC, publiée en 2021, des exigences plus fortes - comme la mise en place d'un indice de réparabilité – loi qui ne s'applique pourtant pas encore aux luminaires.

La démarche de normalisation et la veille réglementaire de Résistex, qui visent à garantir la qualité des produits, répondent eux aussi enjeux environnementaux.

Après l'Arrêté de décembre 2018 sur la prévention de la pollution lumineuse par les produits d'éclairage extérieur, pris en compte dès 2019, c'est au tour des nouvelles réglementations ELR et SLR, auxquelles Résistex a tenu à être conforme dès leur publication en septembre 2021 : tous les produits doivent continuer à être testés au vu des caractéristiques de performance du flux lumineux, de l'indice de rendu des couleurs, de la consommation électrique, des facteurs de seuil de perte finale et de maintenance du lumen ainsi que sous l'angle de la qualité de la documentation de ces produits. Après la formalisation de notices d'installation obligatoires pour tous les produits, c'est au tour des notices d'utilisation que Résistex veut offrir comme service supplémentaire pour ses produits les plus complexes.

Les enjeux de transition écologique amènent Résistex à se positionner sur une démarche de décarbonation contribuant à l'objectif de neutralité carbone que s'imposent les Etats à l'horizon 2050.

La formalisation, en 2022 « d'un Agenda 2030 », revu et amélioré annuellement, décrira à l'image de celui des Etats une trajectoire décrivant les objectifs de diminution des émissions et d'augmentation de la compensation ainsi que et les résultats obtenus.

Pour ce faire, et notamment grâce au soutien de la Région SUD et de son action d'accompagnement collective CEDRE, la démarche de progrès va s'étendre au cycle de vie entier des produits, au bâtiment de l'entreprise ainsi qu'aux comportements et processus qui impactent les consommations en ressources de toutes natures.

Le projet de rénovation du Bâtiment de Résistex est une opportunité dans le cadre de sa trajectoire de décarbonation : il s'agit d'en diminuer les émissions, mais plus encore de mettre en place, à cette occasion – avec le soutien des institutions et financeurs de la Transition - les équipements les plus performants pour que le bâtiment joue un rôle de démonstrateur dans une Métropole où l'ambition écologique tient une place importante mais ne se matérialise pas encore souvent de façon exemplaire. Les comportements sont également importants : c'est pourquoi les engagements de la charte eco-gestes, rédigée et signée par les collaborateurs de Résistex fin 2019, nécessitent d'être rappelés et ravivés chaque année, et les progrès mesurés. En 2022, la publication sur la plateforme ADEME des consommations énergétiques de l'entreprise dans le cadre du « Décret tertiaire » permettra de poser les premières références pour des données mesurables chaque année.

Dans ce contexte, les émissions de CO2 restent l'indicateur essentiel pour prioriser les actions et en mesurer les résultats. La réalisation en 2021 d'un **nouveau bilan carbone sur les activités de l'année 2019** et couvrant les trois « scopes » permet d'évaluer chaque poste d'émission et sa capacité de réduction, dans une logique de trajectoire de décarbonation. Ce bilan sera mis à jour chaque année de façon autonome par Résistex.

Conscient que la réduction des émissions en GES de Résistex trouvera ses limites, d'une part en ce qui concerne ses propres bâtiments qui – même après leur rénovation thermique– resteront empreints des défauts d'une construction ancienne, d'autre part en ce qui concerne la phase utilisation de ses produits d'éclairage, Résistex a commencé à participer à des **projets de captage du CO2** : au travers d'une première expérience de mécénat, Résistex contribue à l'entretien et la rénovation de forêts privées. Dans un deuxième temps, l'engagement dans un projet labellisé Bas Carbone pourrait lui permettre d'acheter des « crédits carbone » pour compenser une partie des émissions. Toujours dans la logique de son rôle d'ambassadeur et d'inspirateur, Résistex pourrait porter la mise en place d'un projet labellisé Bas Carbone partagé avec les entreprises du réseau France du Global Compact des Nations Unies dont le Président de Résistex est un des administrateurs.

Enfin, progressivement, Résistex élargit sa **Politique environnementale à sa chaîne de valeur** en s'appuyant sur un processus de sourcing de produits et d'évaluation des fournisseurs appuyé sur le réseau amfori, initiative internationale qui permet d'auditer les producteurs sur leurs pratiques sociales mais aussi environnementales (BEPI : Business Environmental Performance Initiative). Sur le plan environnemental, des auto-évaluations seront lancées auprès des fournisseurs Résistex dont le suivi, à l'issue de l'établissement d'une cartographie des risques fournisseurs, apparaît comme prioritaire.